



REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

INTÉGRER LES COMPÉTENCES SANTÉ AU TRAVAIL DANS L'EXERCICE INFIRMIER

AFOMETRA - 10, rue de la Rosière - 75015 PARIS
SIRET : 784 719 767 00047 - N° T.V.A intracommunautaire : FR 62 784 719 767
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 00492 75 auprès du préfet de région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C1 - DEFINIR LE CADRE D'ACTION D'UN(E) INFIRMIER(ERE) EN SANTE TRAVAIL DANS LE CHAMP DE LA SANTE AU TRAVAIL</p> <p>C1.1 - Conseiller les employeurs et les salariés en matière de santé au travail</p> <p>C1.2 - Respecter le cadre réglementaire et les règles de déontologie pour l'infirmier(e) de santé au travail</p> <p>C1.3 - S'appuyer sur les bons relais pour la mise en œuvre des actions de prévention</p> <p>C1.4 - Adapter l'information en matière de promotion de la santé au travail en fonction de la typologie de l'entreprise</p>	<p>Le candidat rédige un écrit de 6 à 10 pages maximum donc l'objectif est de procéder à un travail d'analyse et de synthèse autour d'une présentation d'une action individuelle ou collective visant à la prévention des risques professionnels ou au maintien en emploi avec explication du rôle spécifique de l'infirmier (ère) en santé travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Echange de 30 minutes avec un jury de professionnels avec un temps de présentation synthétique puis un temps d'échanges</p>	<p>Le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire la mission d'un SPSTI et savoir traduire l'offre de service associée • Distinguer ce qui relève des actions prescrites, des actions sur protocole, des actions liées au rôle propre d'un(e) l'infirmier(e) de santé au travail • Définir le rôle des différents acteurs de la prévention au sein du Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), dans les entreprises et dans la sphère institutionnelle • Catégoriser les différents types d'entreprises

COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C2 - REALISER DES ENTRETIENS INFIRMIERS DANS LE CADRE DU SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIES POUR PROPOSER DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIES FRAGILISES</p> <p>C2.1 - Réaliser un diagnostic infirmier lors des entretiens avec des salariés</p> <p>C2.2 - Analyser la situation santé/travail du salarié pour adapter la réalisation des examens complémentaires</p> <p>C2.3 - Tracer les informations et actions relevant du suivi individuel de la santé du salarié</p> <p>C2.4 - Adapter l'information en matière de promotion de la santé au travail en fonction de la typologie de l'entreprise</p>	<p>Le candidat rédige un écrit de 6 à 10 pages maximum donc l'objectif est de procéder à un travail d'analyse et de synthèse autour d'une présentation d'une action individuelle ou collective visant à la prévention des risques professionnels ou au maintien en emploi avec explication du rôle spécifique de l'infirmier (ère) en santé travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Echange de 30 minutes avec un jury de professionnels avec un temps de présentation synthétique puis un temps d'échanges</p> <p>Questionnaire de connaissances concernant la nature des examens complémentaires liés aux pathologies professionnelles</p>	<p>Le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter le cas échéant vers un médecin du travail, en identifiant les situations à risque • Proposer les examens complémentaires nécessaires à la détection des principales pathologies pouvant avoir un impact en santé/travail • Rédiger en responsabilité la partie du Dossier Médical en Santé au Travail qui lui incombe • Communiquer utilement auprès de l'équipe pluridisciplinaire (synthétiser et hiérarchiser les actions pertinentes)

COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C3 - ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE ET SES SALARIES AFIN DE PREVENIR TOUTE ALTERATION DE LA SANTE LIEE A UNE SITUATION PROFESSIONNELLE EN PROPOSANT DES ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES PROFESIONNELS</p> <p>C3.1 - Conseiller employeurs et salariés, dans le cadre d'actions en milieu de travail, en proposant des pistes de prévention aux risques professionnels</p> <p>C3.2 - Rédiger des fiches d'entreprise</p> <p>C3.3 - Mettre en œuvre des actions de prévention collective dans un but de prévention des risques</p> <p>C3.4 - Proposer des pistes d'interventions complémentaires au médecin du travail dans une démarche de prévention primaire, secondaire ou tertiaire en fonction des situations des salariés</p>	<p>Le candidat rédige un écrit de 6 à 10 pages maximum donc l'objectif est de procéder à un travail d'analyse et de synthèse autour d'une présentation d'une action individuelle ou collective visant à la prévention des risques professionnels ou au maintien en emploi avec explication du rôle spécifique de l'infirmier (ère) en santé travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Echange de 30 minutes avec un jury de professionnels avec un temps de présentation synthétique puis un temps d'échanges</p> <p>Questionnaire de connaissance permettant de valider les savoirs concernant l'évaluation des risques professionnels</p>	<p>Le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détecter des situations à risque pour des salariés • Repérer et synthétiser, sur la base de son observation et de l'analyse des documents de prévention de l'entreprise, les dangers, risques et moyens de prévention déjà mis en place • Concevoir et animer des actions d'information collectives ou des actions d'éducation à la santé • Préciser ce qui relève de la prévention primaire, secondaire ou tertiaire et des implications sur les actions à mettre en œuvre

COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C4 - CONTRIBUER A LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE AFIN DE MAINTENIR LES SALARIES FRAGILISES DANS L'EMPLOI</p> <p>C4.1 - Dépister à travers un entretien infirmier les éléments relevant de la prévention de la désinsertion professionnelle nécessitant une orientation vers un médecin du travail</p> <p>C4.2 - Observer l'activité professionnelle d'un salarié à risque d'inaptitude à son poste de travail</p> <p>C4.3 - Proposer des pistes de solutions possibles pour un maintien en emploi en prenant en compte les experts et partenaires locaux</p>	<p>Le candidat rédige un écrit de 6 à 10 pages maximum donc l'objectif est de procéder à un travail d'analyse et de synthèse autour d'une présentation d'une action individuelle ou collective visant à la prévention des risques professionnels ou au maintien en emploi avec explication du rôle spécifique de l'infirmier (ère) en santé travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Echange de 30 minutes avec un jury de professionnels avec un temps de présentation synthétique puis un temps d'échanges</p>	<p>Le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs de la désinsertion professionnelle • Relier les risques observés en lien avec l'état de santé et rédiger une observation des contraintes du poste de travail s'y rapportant. • Lister les typologies de partenaires, leurs rôles et leur offre de service